



COMPTE-RENDU
2e CONSEIL D'ÉCOLE
11 mars 2025

RPI des Sources
ce.0680459e@ac-strasbourg.fr
École de Manspach 03 89 25 17 12
École de Fulleren 03 89 07 29 20
École d'Altenach 09 66 95 18 71
École de Strueth 03 89 25 00 37

Présents :

Sébastien Klein, directeur du RPI
Sylvie Philipp, enseignante
Alexandra Frieh, enseignante
Gwendoline FREY, enseignante
Ida Viron, ATSEM
Audrey Schleiffer, déléguée de parents titulaire
Caroline Ettlin, déléguée de parents titulaire
Véra Baltazar, déléguée de parents titulaire

Anne Eschenbrenner, enseignante,
Lydie Wiest, enseignante
Bénédicte Wamster, enseignante

Marie De Abreu, ATSEM
Marina Peduzzi, déléguée de parents titulaire
Lena Brun, déléguée de parents titulaire
Marie-Claire Delannoy, déléguée de parents titulaire

Marie Meister, présidente du SIS
Daniel Dietmann, maire de Manspach
Jean-Luc Lamère, maire d'Altenach

Patrick Clory, maire de Fulleren
Nathalie Verrier, 1ère adjointe au maire de Manspach
Angélique Kloetzlen, 1ère adjointe au maire de Mertzen

Régis Ettlin, président de l'association TREMA

Absents excusés :

Céline Vidal-Olivier, IEN Altkirch,
Luna Mauro, enseignante
Martine Schwartzentruber, ATSEM
Marc Parent, maire de Saint-Ulrich
Alexia Florimont, déléguée de parents suppléante

Alice Checa, enseignante
Alexandre BELLIER, enseignant
Jean-Jacques Mathieu, vice-président du SIS
Marine Heinrich, déléguée de parents suppléante

Le directeur M Klein ouvre ce conseil d'école à 20h00 en excusant les personnes nommées ci-dessus.

Partie institutionnelle

- **Approbation du compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2024.**

Le compte-rendu du conseil d'école du 5 novembre 2024 est validé à l'unanimité.

- **Exercice PPMS risque majeur tremblement de terre et 2e exercice incendie.**

Un exercice PPMS risque majeur tremblement de terre aura lieu le mardi 18 mars. Les élèves se mettront à l'abri sous leurs tables le temps de la secousse puis évacueront vers un lieu prédéfini dans le PPMS de chaque site, à l'écart de tout risque d'effondrement.

Le 2^e exercice incendie aura lieu le mardi 25 mars. Les élèves ne seront pas prévenus. Les enseignants pourront ainsi voir si les consignes données lors du premier exercice ont été assimilées. Le cas échéant, un rappel sera fait à l'issue de l'évacuation.

Le 3^e exercice sera organisé de manière totalement inopinée pour tous (3^e trimestre).

- **Election des écodélégués dans les classes d'élémentaire.**

Comme demandé par le dispositif du label E3D, dans chaque classe élémentaire a eu lieu une élection de deux écodélégués : un garçon et une fille afin de respecter la parité. Voici les élèves élus :

CP : Garance Hartmann et Célestin Augier

CE1/CE2 : Anna Ettlin et Noa Kreider

CE2/CM1 : Ivane Hug et Coline De Sa qui rapporteront aussi les actions menées à Altenach

CM2 : Yoann Lang et Nina Ettlin qui rapporteront aussi les actions menées à Strueth

Ces 8 élèves participeront au 3^e conseil d'école en juin. Ils feront un bilan des actions menées dans leurs classes respectives dans le domaine de l'Education au Développement Durable. Les écodélégués des classes de Manspach rapporteront aussi les actions des classes de maternelle.

Mais ces 8 élèves ont aussi comme responsabilité d'être les garants du respect des règles élémentaires de l'EDD dans leurs classes, leurs écoles. Ils sont ceux vers qui les autres pourront se tourner s'ils ont une question dans ce domaine (avec appui d'un enseignant si besoin). Ils peuvent également impulser des actions s'ils les jugent nécessaires.

Partie pédagogique

- **Les effectifs en date du 11 mars 2025.**

M Klein indique qu'un comité appelé CSA-D s'est réuni deux fois en février à Colmar pour présenter les mesures de carte scolaire à la rentrée prochaine. Le chiffre prévisionnel annoncé mi-décembre pour notre RPI était de 121 élèves à la rentrée 2025. Ces 121 élèves (50 maternelles et 71 élémentaires) tenaient compte d'un chiffre indicatif de 14 futurs élèves en petite section à la rentrée. La mesure de carte scolaire qui a été prise pour notre RPI est : « Maintien des structures pour soutien au TER en élémentaire ».

La mise en place du Territoire Educatif Rural du secteur de collège de Seppois-le-Bas début 2024 reconnaît les spécificités de ces écoles rurales et de notre RPI fortement déconcentré ; et permet donc une augmentation du taux d'encadrement qui se traduit par des effectifs un peu plus réduits dans les classes si nécessaire.

Ce chiffre de 14 futurs PS ne reflète pas la réalité des faits, car chaque année, plusieurs enfants initialement prévus ne s'inscrivent pas dans le RPI (déménagement, scolarisation dans une autre école pour diverses raisons) et d'autres arrivent (moyen de garde localisé dans l'une des communes du RPI). Le chiffre réactualisé est de 10 futurs élèves en PS, et 2 qui restent encore en attente de réponse.

De plus, la campagne d'inscription des futurs PS n'est pas encore terminée et plusieurs élèves sont arrivés dans le RPI depuis le 15 décembre.

Pour le moment, cela donne les prévisions suivantes pour la rentrée 2025 :

PS	10
MS	20
GS	16
Total maternelle	46
CP	10
CE1	22
CE2	16
CM1	14
CM2	14
Total élémentaire	76

Total : 122 élèves

Puisque ces chiffres ne sont que des prévisions sûrement encore fluctuantes d'ici la prochaine remontée d'effectifs prévisionnels, l'équipe enseignante n'a donc pas encore travaillé sur la répartition des élèves à la rentrée prochaine. Celle-ci sera communiquée au 3^e conseil d'école et dépendra aussi de la décision finale du second CSA-D qui se tiendra mi-juin.

• **Le point sur les projets pédagogiques passés et à venir.**

- Classe de PS-MS :

La classe d'Altenach a été accueillie à Strueth le 4 mars pour une après-midi de Carnaval où les enfants ont pu se déguiser et réaliser un atelier consistant à faire voler des confettis grâce au vent.

Les élèves sont sortis en forêt le 7 mars dans le cadre du dispositif « école du dehors ».

Ils se rendront à la médiathèque d'Altkirch le 14 mars. Dans le cadre du « festival du court » le 21 mars, ils visionneront 5 courts métrages sur le thème « Qui mange quoi ? ».

Le 28 mars, la classe se rendra dans la forêt avec la MNS. Le 22 mai, ils participeront à l'opération « copains qui dansent » à Flaxlanden, puis le 23 mai, ils feront leur sortie de fin d'année au vivarium du moulin à Lautenbach-Zell sur le thème des petites bêtes du jardin. Le 3 juin, ils iront rencontrer leurs correspondants à l'école maternelle de Dannemarie puis le 20 juin, ce sera la dernière sortie en forêt avec les parents et les animateurs de la MNS.

En fin d'année, ils réaliseront une scéno-déco avec des produits résiduels sur le thème « Végétaliser la ville », ceci afin de décorer le parc des expositions de Colmar dans le cadre de l'assemblée nationale de l'AGEM.

- Classe de PS-GS : poursuite du projet autour de l'abeille.

Il y aura des séances avec la MNS à partir de fin mai : 5 demi-journées (20 et 22 mai, 2, 19 et 23 juin) + 1 journée complète (12 juin, qui sera considérée comme la sortie de fin d'année). Lors de ces séances, le mode de vie, la morphologie et le rôle des abeilles, la production du miel, les menaces qui pèsent sur elles... seront étudiés de manière très précise et complète. La mise en place de la ruche pédagogique aura lieu à la fin de ces séances.

- Classe de CP :

Le 20 décembre, les CP sont allés au Conservatoire de Mulhouse pour voir « Fantaisies zoologiques » (Le carnaval des animaux + Les contes de ma Mère l'Oye). C'était un concert à 4 mains et les élèves étaient placés très près des musiciens et ont pu pleinement apprécier le travail des pianistes.

Le bus a été financé par la coopérative scolaire et les entrées financées par l'association TREMA sous forme de subvention. Mme Eschenbrenner lui adresse ses remerciements.

Le 4 mars après-midi, les 2 classes de Fulleren ont fêté Carnaval en se déguisant, en dansant et en partageant un goûter confectionné par les parents.

Le 11 mars, Alexandre MARTINI (responsable du service des produits résiduels à la ComCom) est venu faire une animation sur les produits ménagers résiduels (tri sélectif).

Le 21 mars, il y aura la « Fête du Court » à l'école ; 5 courts-métrages seront projetés sur le thème « Mon monde imaginaire ». A l'issue de la représentation, les élèves voteront pour leur film préféré.

Le vendredi 23 mai, les CP donneront une représentation de leur modeste comédie musicale sur le thème du sport à 19h à la salle de la Fourmilière à Fulleren ; la représentation sera suivie du verre de l'amitié.

- Classe de CE1/CE2 :

Le 10 mars, les élèves sont allés en compagnie des Brigades Vertes relever les pièges à batraciens le long de la route de Carspach. Ils ont ainsi aidé 64 crapauds communs et 1 grenouille rousse à traverser la route pour aller se reproduire dans l'étang voisin.

Le 11 mars, ils ont également participé à l'animation de M. Martini sur les produits ménagers résiduels. Mme Ettlin prolongera cette animation par une présentation de la démarche « zéro déchet » et de la durée de vie des déchets jetés dans la nature.

Le 21 mars, il y aura la « Fête du Court » à l'école ; 5 courts-métrages seront projetés sur le thème « Avec ou sans mots ».

La sortie de fin d'année pour les classes de Fulleren n'est pas encore définie.

- Classe de CM2 :

Les gendarmes interviendront le lundi 12 mai après-midi dans le cadre de l'animation « piste routière ».

Le 20 mai, les élèves iront visiter le collège de Seppois-le-Bas. Pour information, le collège de Dannemarie nous a informés qu'il n'y aura pas de visite organisée pour les élèves de CM2 cette année.

- Activités communes aux 2 classes de Manspach :

Participation au concours de dessin du Crédit Mutuel.

Sortie de fin d'année au parc-aventure de Burnhaupt-le-Haut.

Une sortie au théâtre de la Sinne est en prévision d'ici la fin de l'année.

• Enseignement de la natation : bilan à l'issue du cycle.

A l'issue des séances de natation le 4 février dernier, voici les résultats obtenus par les 43 élèves de l'école de Manspach, classes de CE2/CM1 et de CM2 :

23 élèves ont obtenu l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

3 élèves ont validé le palier 3

7 élèves ont validé le palier 2

9 élèves ont validé le palier 1

1 élève n'a validé aucun palier.

M. Klein s'associe aux enseignantes pour remercier le SIS pour le financement de ces séances de natation ainsi que du transport pour s'y rendre.

Partie fonctionnement de l'école

• **Les travaux du SIS, le mot de la présidente Mme Meister.**

Le SIS est en période d'élaboration et de vote du budget : la participation des 6 communes se monte à 231 000 €. Mme Meister nous donne des détails sur ce qui est financé par le SIS : le fonctionnement des 4 sites scolaires représente entre 16 000 € et 18 000 € par site comprenant l'électricité, le chauffage, le téléphone, l'entretien des locaux. Le SIS finance également la piscine, les transports (ramassage scolaire, piscine, sorties scolaires), le salaire des 7 agents employés par le SIS, l'accueil du matin, les besoins d'investissement en matériel (mobilier, informatique), le fonctionnement des classes (1 100 € annuels par classe) et les cadeaux de Noël aux élèves.

Organisation du personnel : une ATSEM à mi-temps a démissionné pour raisons personnelles, un recrutement est à prévoir. Mme Meister remercie Martine Schwartzentruber pour l'intérim de l'accompagnement dans le bus.

Mme Meister revient sur la gestion des incidents dans le bus : problèmes de comportement, incivilités, non-respect des règles élémentaires de sécurité... Tout cela est parfois compliqué pour les ATSEM qui font de leur mieux et font remonter les plus gros problèmes. Mme Meister prend alors attache auprès des parents des élèves concernés pour faire un rappel des règles. Si le problème persiste avec le ou les élèves concernés, ils sont séparés. Et si cela se poursuit, une exclusion temporaire pourra être prononcée.

Mme Meister fait ensuite un rappel à l'attention des parents, grands-parents ou gardiennes des élèves de maternelle : lorsque le bus arrive à l'arrêt de bus dans chaque village, il est demandé à l'adulte qui vient chercher l'enfant de se rapprocher et se présenter à l'ATSEM pour récupérer l'enfant de main à main, lui permettant ainsi de rester à côté de la porte du bus pour gérer les autres élèves.

Autre point, l'accueil du matin fonctionne très bien puisque ce sont entre 7 et 12 élèves qui sont présents chaque matin pour un total de 19 inscrits en tout. Mme Meister a fait publier un très bel article dans le journal sur le SIS et tout ce qui est mis en place dans le RPI des Sources.

• **Le budget OCCE et les actions de l'association TREMA.**

* Mme Wiest présente le bilan des actions effectuées depuis le dernier conseil d'école :

La vente des cabas et des torchons pour Noël a généré un bénéfice de 1179 € soit environ 136 € par classe.

La vente des calendriers 2025 a généré un bénéfice de 554 € soit environ 92 € par classe.

Elle indique qu'elle a obtenu une subvention de 720 € de la part de l'ACMISA pour son projet « école du dehors » et remercie le SIS pour sa subvention de 300 € pour le même projet.

Enfin, une vente de chocolats de Pâques est en cours : les enseignants ont choisi une organisation 100% numérique afin de permettre les petites commandes de moins de 30€, mais cela n'a semble-t-il pas eu beaucoup de succès (fin des ventes demain 12 mars).

* M. Ettlin présente les actions effectuées par l'association TREMA :

La deuxième vente de fromages n'aura pas lieu pour plusieurs raisons :

- ne pas trop solliciter les parents entre la commande de chocolats de Pâques et la kermesse, l'association ayant suffisamment d'argent en caisse pour financer les sorties de fin d'année.

- le fromager est très sollicité à cette période et certains produits comme le Mont-d'or ne seront plus disponibles.

Les 2 dates de ventes de fromages pour l'année scolaire 2025/2026 seront communiquées lors du 3^e conseil d'école fin juin. Cela permettra aux enseignants d'intercaler leurs ventes entre ces ventes de fromages et aux parents de s'organiser (une vente à l'automne et une en fin d'hiver).

- **Choix d'une date pour une réunion d'organisation de la kermesse.**

A vos agendas, le but étant de trouver une date pour que l'équipe enseignante et les membres de TREMA se retrouvent et discutent de l'organisation commune de la kermesse de l'école à la fin de l'année. La date retenue pour cette réunion est le 25 mars 2025 à 20h à la mairie de St Ulrich.

Pour rappel, la kermesse est prévue le vendredi 27 juin à Altenach. En cas de mauvais temps annoncé, le lieu de repli prévu est la salle communale de Manspach.

Enfin, pour rappel également, le 3^e conseil d'école est prévu le mardi 24 juin à 20h à la salle communale de Manspach.

M Klein clôt la séance à 21h15 en invitant les participants à partager un moment convivial et remercie les déléguées de parents d'élèves qui l'ont organisé.

Sébastien KLEIN
Le directeur



Anne Eschenbrenner
La secrétaire de séance

